



**PRISE DE LICENCE  
MAJEURS**

**ATTESTATION QS sport**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,  
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la  
négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du sportif.*



**PRISE DE LICENCE  
MINEURS**

**ATTESTATION  
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM].....,  
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM].....,  
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR  
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du représentant légal.*



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2022-2023

JUDO JUITITSU

Prix de la licence : 41 € / 21 € (année de naissance 2018 et après)

9 1 0 5 5 0 JUDO CLUB MAISSOIS

Form fields for personal information: Numero de licence, Nom, Prenom, Nom de jeune fille, Sexe, Date de naissance, Adresse complete, Code postal, Colonne de la ceinture, email, Téléphone portable.

Form fields for medical certificate: Certificat médical, Uniquement valable pour les 2 renouvellements suivant la dernière présentation d'un certificat médical.

CONSEILS PERSONNELS (RCP) - Les données à caractère personnel vous concernant sont indisponibles à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement de licence...

ASSURANCE - Etablissement de la présente licence pour et son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile soumise par la FFJDA auprès de SMACI Assurances en partenariat avec Cédit Agricole Assurances.

GUIDE D'UTILISATION - La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRESENTES ET CONSERVEE PAR L'ADHERENT

Signature and approval fields: Représentant légal, "Lu et Approuvé", Date, date et signature obligatoire.

Fédération Française de Judo - Jujitsu, Kendō et Disciplines Associées - Institut du Judo - 2125 avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS CEDEX 14 - Service Licences : 0140521592 email : licences@ffjudo.com

EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

2022/2023

L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE soumise par la FFJDA, auprès de SMACI Assurances en partenariat avec Cédit Agricole Assurances (contract N° 2023390) est incluse dans le prix de la licence. Son titulaire est le bénéficiaire principal et est responsable que tout sinistre peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités sportives garanties.

ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS soumise par la FFJDA, auprès de SMACI Assurances en partenariat avec Cédit Agricole Assurances (contract N° 2023390) protège vos licenciés en cas de dommages corporels subis au cours de la pratique sportive par les assurés. (Cotation de la date de naissance de base visible ci-dessous : 200 DTJ) Le titulaire d'une licence de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendō et disciplines associées en vigueur ou en cours d'établissement peut bénéficier d'une assurance accidents corporels. Son titulaire est le bénéficiaire principal et est responsable que tout sinistre peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités sportives garanties.

Table with 2 columns: Description of coverage (Licenciés, Judo à 16 ans et plus, Judo à 17 ans et plus, Capitaux supplémentaires) and Amount (70 000 €, 130 000 €, 1 070 000 €, 1 070 000 €).

Table with 2 columns: Description of coverage (Licenciés, Accident de sport) and Amount (Maximum 70 000 €, Maximum 100 000 €).

Table with 2 columns: Description of coverage (Capital forfaitaire de 1 070 000 Euros) and Amount (Capital forfaitaire de 1 070 000 Euros).

Table with 2 columns: Description of coverage (Dérivés de sport, Indemnités journalières) and Amount (Maximum 300 000 €, 70 Euros / jour (franchise de 15 jours), ramené à 3 jours en cas d'hospitalisation).

Table with 2 columns: Description of coverage (Dépenses de santé, Rémunération dans la limite de 3 000 Euros par accident) and Amount (Maximum 100 000 €, 3 000 Euros par accident).

Table with 2 columns: Description of coverage (Frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation) and Amount (Frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation).

Table with 2 columns: Description of coverage (Garonne étendue) and Amount (Maximum 100 000 €).

Table with 2 columns: Description of coverage (Organisation et prise en charge du soutien psychologique) and Amount (Maximum 100 000 €).

Table with 2 columns: Description of coverage (Frais de déplacement) and Amount (Maximum 100 000 €).

Table with 2 columns: Description of coverage (Frais de déplacement) and Amount (Maximum 100 000 €).

Le service client de SMACI Assurances est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Pour toute réclamation ou déclaration de sinistre, contactez : SMACI Assurances - Pôle Juridique - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9



# Judo Club Maissois



## SAISON 2022/2023 HORAIRES

Section de Maisse	
<b>Mardi</b>	
Cours enfants 2014/2015/2016	De 18h00 à 19h00
Cours enfants 2011/2012/2013	De 19h00 à 20h00
Cours ados + Adultes (2010 et +)	De 20h00 à 21h30
<b>Jeudi</b>	
Cours baby 2017/2018	De 18h00 à 19h00
Cours Taïso (à partir de 14 ans)	De 19h30 à 21h00
<b>Vendredi</b>	
Cours enfants 2014/2015/2016	De 18h00 à 19h00
Cours enfants 2011/2012/2013	De 19h00 à 20h00
Cours ados + Adultes (2010 et +)	De 20h00 à 21h30

Section de Moigny	
<b>Lundi</b>	
Cours enfants de 2015/2016/2017/2018	De 17h30 à 18h30
Cours enfants de 2012/2013/2014	De 18h30 à 19h30
<b>Mercredi</b>	
Cours enfants de 2015/2016/2017/2018	De 17h00 à 18h00
Cours enfants de 2012/2013/2014	De 18h00 à 19h00

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



Association régie sous la loi de 1901 SIRET N° 35311494500036  
Affiliation F.F.J.D.A N° CL 91 0550-Agrément Jeunesse et Sport N° 91 S 644



# Judo Club Maissois



SAISON 2022/2023

**Reprise des cours la semaine du 12 Septembre 2022.**

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des informations pour l'inscription au judo/Taïso pour la saison 2022/2023.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Les dates, lieux d'inscription et les dates de reprises des cours.
- Les horaires.
- Les tarifs.
- Le règlement intérieur.
- La fiche de renseignements.
- Le questionnaire médical (à conserver) et l'attestation de réponses négatives à toutes les questions du questionnaire médical.
- La demande de licence papier.

L'ensemble des documents, avec le règlement total de la saison, doivent être transmis pour valider l'inscription.

Les documents à nous faire parvenir, pour valider l'inscription sont :

- La Fiche de renseignement à renseigner dans son intégralité.
- Pour les mineurs et les majeurs, attestation de réponses négatives à toutes les questions du questionnaire médical (pas le questionnaire lui-même).
- Pour les majeurs ou les mineurs n'ayant pas eu la totalité des réponses négatives à toutes les questions du questionnaire médical (pas le questionnaire lui-même), un certificat médical de non-contre-indications à la pratique du judo en compétition pour la saison courante.
- Le règlement dans sa totalité (les 3 trimestres).
- La demande de licence papier renseignée.

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte par le Judo Club Maissois.**

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous contacter :

- Site internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)
- Mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)

Cordialement,  
Le Bureau du JCM

*Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maise Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE*

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



Association régie sous la loi de 1901 SIRET N° 35311494500036  
Affiliation F.F.J.D.A N° CL 91 0550-Agrément Jeunesse et Sport N° 91 S 644



# Judo Club Maissois



## Règlement intérieur du Judo Club Maissois

Du fait de l'importance de notre Gymnase, nous devons cohabiter avec différentes disciplines, ce qui peut entraîner quelques dysfonctionnements... Voici donc quelques points de règlement à respecter pour le bon déroulement des cours et la progression de vos enfants :

*A savoir que le présent règlement est applicable lors de toutes sorties en compétition pour l'image du club (respect, sécurité, hygiène)*

### Article 1 : SECURITE

- > Les véhicules doivent stationner sur les places de parking prévues à cet effet.
- > Avant de laisser les enfants, les parents doivent s'assurer de la présence du professeur et ne pas « lâcher » les enfants sur le parking.  
**Le club décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors des heures de cours de l'enfant.**

### Article 2 : RESPECT

- > Il est interdit de fumer, de courir, de laisser les enfants en bas âges jouer sur le tapis occupé ou libre, et nos amis les bêtes ne sont pas autorisés à pénétrer dans le dojo.
- > L'utilisation des téléphones portables est interdite.
- > Respecter le « **Code Moral du Judo** » en toutes circonstances y compris lors de toutes sorties en compétition.

### Article 3 : VESTIAIRES

- > Il est interdit de se changer dans le dojo.
- > Tous les adhérents doivent se changer aux vestiaires, mettre leurs affaires dans leur sac qu'ils déposeront dans la pièce située à proximité du tapis.
- > Après s'être habillé il est interdit de jouer dans les couloirs ou autres salles en dehors de ceux et celles qui nous sont impartis.
- > **Le club n'engage en aucun cas sa responsabilité en cas d'accident.**
- > Les boucles d'oreilles, chaînes, bracelets, montres, etc.... doivent être enlevés avant le cours.
- > **Le club n'engage en aucun cas sa responsabilité en cas de perte ou de vol.**

### Article 4 : HYGIENE

- > Les parents doivent s'assurer de la propreté des mains et des pieds des enfants, ainsi que de celle du kimono qui doit être lavé fréquemment. De plus les ongles doivent être coupés régulièrement afin d'éviter toutes blessures.
- > Les judokas doivent absolument **porter des chaussons ou tong pour circuler des vestiaires au dojo.**
- > Tous les judokas et particulièrement « **Les Enfants** » doivent venir au gymnase en tenue de ville ou survêtement et ne **mettre leur kimono qu'aux vestiaires.**

---

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)





# Judo Club Maissois



## Article 5 : DEROULEMENT DES COURS

- > Les cours commencent et finissent aux heures indiquées par le salut.
- > Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours.
- > Pour ne pas gêner le déroulement des cours, les enfants ne doivent pas arriver trop tôt. Nous vous conseillons d'être présent en tenue 5 minutes avant le début du cours

## Article 6 : COTISATION

- > La cotisation est à régler pour la saison sportive. Toutefois en cas d'abandon au cours du premier trimestre, le club remboursera une partie de la cotisation. Votre demande doit être faite par écrit à l'attention du président avant le 15 décembre.
- > Après cette date aucun remboursement ne sera fait (**sauf blessure importante et cas exceptionnel qui sera présenté au bureau pour décision**).

## Article 7 : SANCTIONS EN CAS DE NON RESPECT

- > Les professeurs se réservent le droit de refuser à un pratiquant de monter sur le tapis.
- > Toute personne n'appliquant pas ces règles recevra un premier rappel à l'ordre par courrier.
- > En cas de récidive, une exclusion temporaire sera appliquée et pourra devenir définitive (sans remboursement).

**Il est à noter que toute personne s'inscrivant ou inscrivant son enfant au club s'engage à respecter ces règles de conduites élémentaires.**

## Article 8 : Certificat permettant de pratiquer

Dès l'inscription il est obligatoire de fournir :

- **Pour les mineurs :**  
L'attestation de réponses négatives à toutes les questions du questionnaire médical (pas le questionnaire lui-même).
- **Pour les majeurs ou les mineurs n'ayant pas eu la totalité des réponses négatives à toutes les questions du questionnaire médical :**  
Un certificat médical de non-contre-indications à la pratique du judo en compétition pour la saison courante.

**En ne respectant pas ces articles du règlement intérieur, votre attitude traduit un manque d'intérêt porté au travail des pratiquants, professeurs et dirigeants et votre présence deviendra indésirable.**

*Le bureau du J.C MAISSOIS est une équipe de bénévoles qui fait le maximum pour l'association. Afin que cette nouvelle année sportive se déroule dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir respecter le code moral du judo et le règlement du club.*

### **Code moral du judo :**

**La Politesse, le Courage, la Sincérité, l'Honneur, la Modestie, le Respect, le contrôle de soi et l'Amitié.**

*Bonne saison sportive à tous.*

*Le président,*

---

*Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE*

*Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)*

*E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)*





# Judo Club Maissois



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Email	
Tel Domicile (père)	Tel portable (Père)
Tel Domicile (Mère)	Tel portable (Mère)

## EN CAS D'URGENCE, PERSONNE A PREVENIR

Nom	Tel
Nom du médecin de famille	
Adresse	
Tel	
Peut-il être alerté en cas de besoin ? OUI / NON	
Si nous ne pouvons pas utiliser ces renseignements, le centre 15 ou 18 sera contacté en cas de nécessité et prendra la décision adaptée à l'état de l'enfant	

## POUVOIR

Je soussigné(e) – nom, prénom

Représentant (e/s) légal (e/aux) de

autorise le président du Judo Club ou son remplaçant à donner en nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où l'enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, lors des entraînements ou compétitions ou sorties organisées par le Judo Club.

Signature :

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



Association régie sous la loi de 1901 SIRET N° 35311494500036  
Affiliation F.F.J.D.A N° CL 91 0550-Agrément Jeunesse et Sport N° 91 S 644



# Judo Club Maissois



## PRECAUTIONS MEDICALES

Précautions particulières à prendre :

Contre-indications médicales :

**Merci de nous signaler tous changements éventuels en cours d'année.**

## AUTORISATION PHOTOS

Je soussigné(e) – *nom, prénom*

Représentant (e/s) légal (e/aux) de

Déclare que le Judo Club Maissois peut procéder à des séances de prises de vue photographique de mon enfant\* ou moi-même\* (\*barre la mention inutile), dans le cadre de l'activité de judo au sein de l'association.

J'autorise, à titre gracieux, le Judo Club Maissois à diffuser ces images à des fins de communication tant externe qu'interne sur les différents médias et ce sans aucune limitation de durée et pour le monde entier. D'autre part, cette autorisation est valable par tacite reconduction tant que la personne sera licenciée au sein du Judo Club Maissois.

Je déclare abandonner, sans contrepartie au Judo Club Maissois, les droits d'exploitation susvisés ainsi que tout droit à l'image s'y apportant.

Je renonce à toute action à l'encontre du Judo Club Maissois du fait des exploitations visées ci-dessus en tout ou partie quelle qu'en soit la date ou la forme

Cette autorisation est donnée à titre gratuit.

Fait à Maisse, le

Signature

**Précédée de la mention « Lu et approuvé »**

## ACCEPTATION REGLEMENTS INTERIEUR

Je soussigné(e) – *nom, prénom*

Représentant (e/s) légal (e/aux) de

m'engage à respecter le code moral du judo et le règlement du Judo Club Maissois.

Fait à Maisse, le

Signature

**Précédée de la mention « Lu et approuvé »**

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



Association régie sous la loi de 1901 SIRET N° 35311494500036  
Affiliation F.F.J.D.A N° CL 91 0550-Agrément Jeunesse et Sport N° 91 S 644



# Judo Club Maissois



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Email	
Tel Domicile (père)	Tel portable (Père)
Tel Domicile (Mère)	Tel portable (Mère)

## EN CAS D'URGENCE, PERSONNE A PREVENIR

Nom	Tel
Nom du médecin de famille	
Adresse	
Tel	
Peut-il être alerté en cas de besoin ? OUI / NON	
Si nous ne pouvons pas utiliser ces renseignements, le centre 15 ou 18 sera contacté en cas de nécessité et prendra la décision adaptée à l'état de l'enfant	

## POUVOIR

Je soussigné(e) – nom, prénom

Représentant (e/s) légal (e/aux) de

autorise le président du Judo Club ou son remplaçant à donner en nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où l'enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, lors des entraînements ou compétitions ou sorties organisées par le Judo Club.

Signature :

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



Association régie sous la loi de 1901 SIRET N° 35311494500036  
Affiliation F.F.J.D.A N° CL 91 0550-Agrément Jeunesse et Sport N° 91 S 644



# Judo Club Maissois



## PRECAUTIONS MEDICALES

Précautions particulières à prendre :

Contre-indications médicales :

**Merci de nous signaler tous changements éventuels en cours d'année.**

## AUTORISATION PHOTOS

Je soussigné(e) – *nom, prénom*

Représentant (e/s) légal (e/aux) de

Déclare que le Judo Club Maissois peut procéder à des séances de prises de vue photographique de mon enfant\* ou moi-même\* (\*barre la mention inutile), dans le cadre de l'activité de judo au sein de l'association.

J'autorise, à titre gracieux, le Judo Club Maissois à diffuser ces images à des fins de communication tant externe qu'interne sur les différents médias et ce sans aucune limitation de durée et pour le monde entier. D'autre part, cette autorisation est valable par tacite reconduction tant que la personne sera licenciée au sein du Judo Club Maissois.

Je déclare abandonner, sans contrepartie au Judo Club Maissois, les droits d'exploitation susvisés ainsi que tout droit à l'image s'y rapportant.

Je renonce à toute action à l'encontre du Judo Club Maissois du fait des exploitations visées ci-dessus en tout ou partie quelle qu'en soit la date ou la forme

Cette autorisation est donnée à titre gratuit.

Fait à Maise, le

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

## ACCEPTATION REGLEMENTS INTERIEUR

Je soussigné(e) – *nom, prénom*

Représentant (e/s) légal (e/aux) de

m'engage à respecter le code moral du judo et le règlement du Judo Club Maissois.

Fait à Maise, le

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maise Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)





# Judo Club Maissois



## SAISON 2022/2023 INSCRIPTION/REPRISE DES COURS

Section de Maisse	
<b>Reprise des cours</b>	
Enfants	13 Septembre
Adultes	13 Septembre
<b>Inscriptions</b>	
Au DOJO	Aux heures de cours

Section de Moigny	
<b>Reprise des cours</b>	
Enfants	12 Septembre
<b>Inscriptions</b>	
Espace des petits galopins	Aux heures de cours

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



Association régie sous la loi de 1901 SIRET N° 35311494500036  
Affiliation F.F.J.D.A N° CL 91 0550-Agrément Jeunesse et Sport N° 91 S 644



# Judo Club Maissois



## SAISON 2022/2023 TARIFS

Tarif cours enfants (hors baby et ados)	
Licence	41 Euros
Cours	170 Euros
<b>Total</b>	<b>211 Euros</b>

Tarif cours adultes /Ados (hors baby et enfant)	
Licence	41 Euros
Cours	189 Euros
<b>Total</b>	<b>230 Euros</b>

Tarif cours Taïso	
Licence	41 Euros
Cours	149 Euros
<b>Total</b>	<b>190 Euros</b>

Tarif cours baby	
Licence	41 Euros
Cours	140 Euros
<b>Total</b>	<b>181 Euros</b>

### Réduction à partir du 2<sup>nd</sup> adhérent d'une même famille

Une réduction de 15€ sera appliqué par adhérent d'une même famille à partir du second adhérent.  
Exemple : Pour 3 adhérents d'une même famille 2 \* 15€ soit 30 € seront à déduire de la cotisation totale à payer.

### Modalités de paiement

Possibilité de paiement en 3 fois, sauf pour les inscriptions en cours de saison.  
Si paiement en une seule fois encaissement fin septembre.  
Si paiement en 3 fois encaissement fin septembre, fin octobre et fin Décembre.

Possibilité de paiement tout ou partie en coupon sport ou en chèque vacances

**A compter du 15 décembre aucun remboursement ne sera fait sauf dérogation du bureau sur justificatif.**

**AUCUNE LICENCE NE SERA ENREGISTREE SANS LE REGLEMENT DE TOUS LES TRIMESTRES AINSI QUE LE DEPOT COMPLET DU DOSSIER D'INSCRIPTION** (Règlement total, certificat médical de la saison courante pour les majeurs ou attestation de réponses négatives à toutes les questions du questionnaire médical (pas le questionnaire lui-même), fiche de renseignement, formulaire de licence et règlement intérieur).

**SANS LICENCE LA PRATIQUE DU JUDO EST INTERDITE**

Siège Social et Courrier : J.C. Maissois Mairie de Maisse Place de l'Hôtel de Ville 91720 MAISSE

Site Internet : [www.jcmaisse.fr](http://www.jcmaisse.fr)

E-mail : [jcmaisse@gmail.com](mailto:jcmaisse@gmail.com)



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>A ce jour</b>			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>			

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.